



LE MOT DU MAIRE



Le budget est une étape importante dans la vie municipale, il définit les actions qui seront menées au cours de l'année. Il a été voté par vos élus, à l'unanimité, le 13 avril dernier.

Malgré la baisse des dotations de l'état et l'augmentation de certaines charges, les taux des quatre taxes communales n'ont pas été augmentés. La politique budgétaire que nous menons depuis plusieurs années repose sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des prévisions raisonnables en terme d'investissement. Cette gestion a permis de dégager un excédent global de clôture au 31 décembre 2014 de 386 750,37 €.

Je vous souhaite une bonne lecture.

J. GIBERT

REPAS DE LA MUNICIPALITE



Le 22 février, le repas municipal rassemblait les aînés de la commune, le personnel territorial et les élus municipaux pour une journée très conviviale.

VIDE-GRENIER

L'esprit de village et la convivialité animaient le vide-grenier organisé par l'âge d'or, ce 26 avril dernier.



Les bonnes affaires

étaient au rendez-vous dans la salle des fêtes.

Dès 11 heures, la fumée des grillades annonçait l'appel à l'apéritif, moment d'échanges et de rencontres même si le ciel n'était pas de la partie !

DATES A RETENIR :

Le 25 juin : Fête des écoles du RPI.

Les 26-27-28 Juin : Fête locale du village.

SECRETARIAT : Joanne vous accueille :

Lundi et Jeudi 14 h à 17h

Mardi 16 h à 19 h

Vendredi 9 h à 12 h

ILLUMINATION DU CLOCHER DE L'EGLISE



22 projecteurs LED illuminent le clocher (consommation totale 56 W)

Coût de l'opération 19 965 €

Participation du Syndicat d'électricité 70% 13 976 €

Part restant à la charge de la commune 30% 5 989 €

ATELIER MUNICIPAL



Coût total de l'opération : 127 885 €

Subvention Conseil Départemental : 53 801 €

Subvention forfaitaire Conseil Régional : 22 000 €

Coût pour la Municipalité : 52 084 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI

Choix du bureau d'étude pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme : Groupement PAYSAGES et L'ARTIFEX.

CONTACT

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

Téléphone : 05 61 84 95 80 - Fax : 09 75 24 81 01

mairie.gargas@wanadoo.fr

secretariat.mairie.gargas@orange.fr

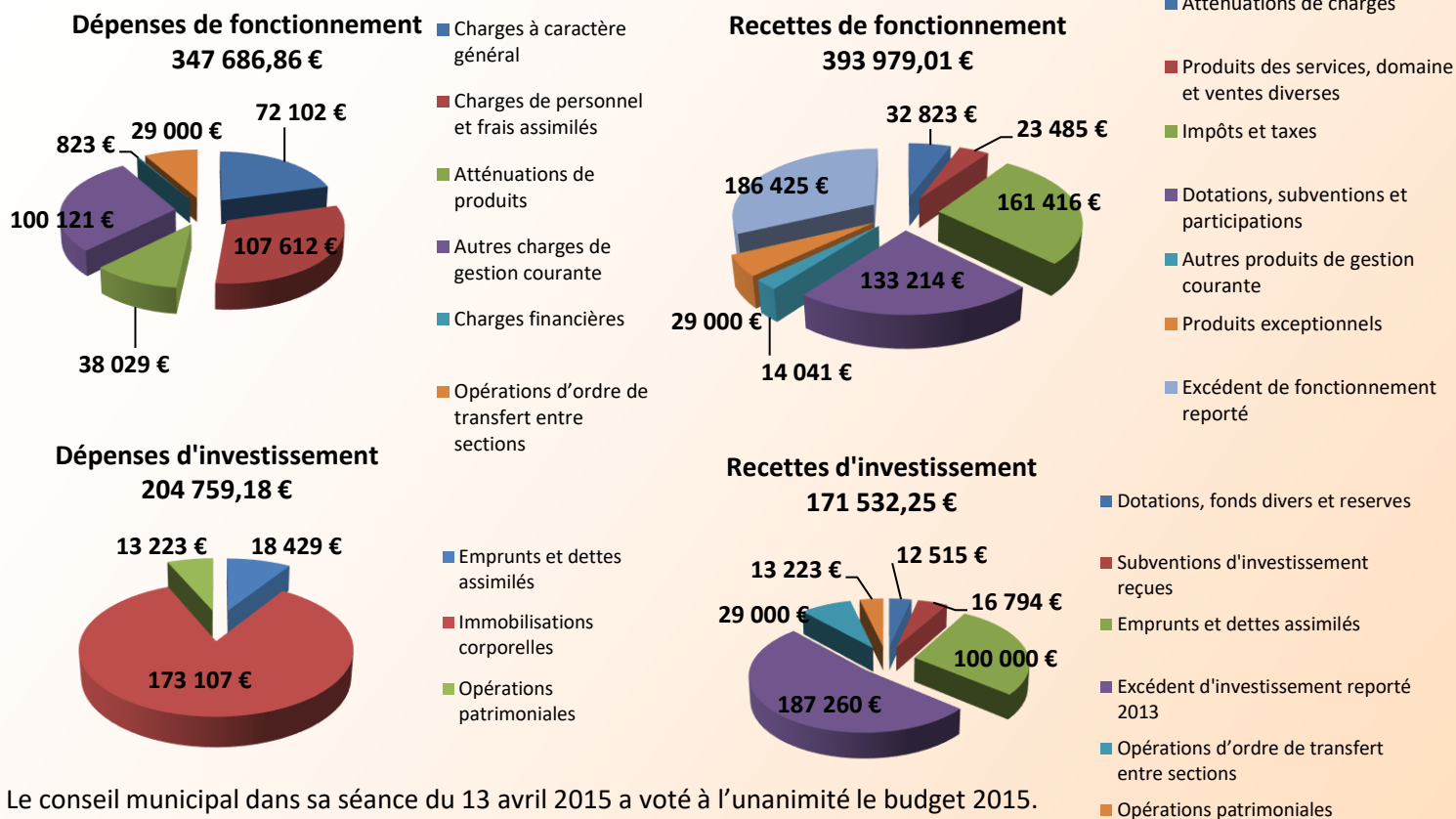
Bulletin réalisé par la Mairie.

Responsable de la publication : Janine GIBERT.



Le conseil municipal dans sa séance du 16 mars 2015 a voté à l'unanimité le compte administratif 2014.
L'excédent de fonctionnement est de 232 717,64 € - L'excédent d'investissement est de 154 032,73 €
Excédent global de clôture au 31 décembre 2014 : 386 750,37 €

Ci-dessous le compte administratif 2014 en image.



Le conseil municipal dans sa séance du 13 avril 2015 a voté à l'unanimité le budget 2015.

Le Budget de Fonctionnement s'équilibre en Recette Dépenses à 557 065 €

Le Budget d'Investissement s'équilibre en Recette Dépenses à 370 301 €

Attribution de subventions aux associations du village : AOG : 900 €, chasse : 900 € et Boléga (fête locale) : 5 800 €

Budget caisse des écoles : une subvention de 30 € par enfant de la commune a été votée pour les sorties scolaires .

Les taux d'imposition des 4 taxes communales de 2015 ont été votés sans augmentation par rapport aux taux de 2014.

Ci-dessous un tableau comparatif des taux d'imposition des communes adhérentes à la Communauté des Communes du Frontonnais et de certaines communes voisines. Il permet de situer Gargas par rapport aux autres collectivités.

| TAUX 2015 DES TAXES COMMUNALES DES COMMUNES VOISINES ET DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU FRONTONNAIS | | | | | |
|--|---------------|--------------|------------------|---------------|------------------|
| COMMUNES | HABITATION | FONCIER BATI | FONCIER NON BATI | ENTREPRISES | DIFFERENCE N-1 |
| BAZUS | 10,67% | 8,44% | 61,55% | ** | Idem 2014 |
| BOULOC | 18,97% | 18,89% | 66,23% | 22,24% | Plus 2% |
| CASTELNAU | 18,71% | 16,56% | 74,28% | 22,32% | Idem 2014 |
| CEPET | 19,81% | 12,57% | 92,25% | 23,86% | Idem 2014 |
| FRONTON | 19,32% | 18,01% | 77,05% | 20,24% | Plus 3% |
| GARGAS | 11,46% | 5,17% | 52,89% | 13,80% | Idem 2014 |
| LABASTIDE ST SERVIN | 14,12% | 15,32% | 72,30% | ** | Idem 2014 |
| MONTJOIRE | 13,04% | 16,94% | 79,97% | ** | Idem 2014 |
| SAINT RUSTICE | 19,77% | 18,09% | 73,45% | 19,07% | Plus 2% |
| SAINT SAUVEUR | 13,92% | 6,48% | 49,94% | 17,48% | Plus 1% |
| VACQUIERS | 16,18% | 9,14% | 58,89% | 18,29% | Plus 1% |
| VILLAUDRIC | 15,33% | 15,44% | 84,76% | 17,04% | Plus 2% |
| VILLARIES | 12,51% | 18,17% | 98,01% | ** | Plus 3% |
| VILLENEUVE LES BOULOC | 15,41% | 8% | 57,15% | 17,73% | Idem 2014 |
| CCF | 8,99% | 7,26% | 36,48% | 10,27% | Plus 1% |